



Pour cet évènement nom de domaine, nous vous proposons le service de pré-enregistrement en sunrise ainsi que la mise à disposition d'une présence locale éligible (CED contact) pour les registrants qui n'en ont pas.

Notre service client conseillera néanmoins dans les démarches à effectuer, tous ceux qui voudront obtenir l'habilitation de leur propre contact.

Objectifs marketing du TLD

Le .asia est un gTlds sponsorisé, contrairement à son pendant européen (le .eu) qui est un ccTld. Toute proportion gardée, il est du même type que le .cat (catalogne), ouvert il y a quelques mois.

Bien que le .asia soit destiné à affirmer une présence et une activité sur la zone géographique asiatique, une analyse marketing approfondie de cette extension nous permet de définir 6 profils d'entreprises qui doivent impérativement la prendre en sérieuse considération.

Le premier profil est évidemment celui d'une entreprise asiatique physiquement implantée dans l'un des pays de la communauté dotAsia. Cette extension permet d'afficher une volonté de rayonnement plus large que sur son marché national.

Le second profil est celui des acteurs français ou européens, physiquement implantés dans les pays asiatiques, qui pourront ainsi affirmer sur Internet leur présence universelle dans cette région. A titre d'exemple, c'est évidemment le cas des sociétés multinationales.

Le 3ème profil est celui des sociétés qui commercialisent leurs produits sur la zone asiatique, sans y être présentes physiquement, via des partenaires ou des distributeurs locaux ; se positionner sur le .asia leur permettra de promouvoir leurs marques indépendamment des actions de promotion de leurs partenaires. A titre d'exemple, on peut évoquer les négociants de vins français célèbres.

Le 4ème profil rassemble les entreprises qui recherchent des partenaires asiatiques éventuels, à qui elles doivent délivrer des informations sur leurs produits et sur leurs intentions. Ce sera le cas, par exemple, de petites et moyennes entreprises de spécialités alimentaires.

Les 2 autres profils sont curieusement ceux d'entreprises françaises ou européennes qui ne viseront pas la diffusion de leurs produits et services sur la zone géographique asiatique.

En effet, **le 5ème profil sera celui des entreprises françaises qui souhaitent adresser les touristes asiatiques**, candidats à la venue en France. Il s'agit bien évidemment des entreprises du tourisme, hôtels, restaurants, En effet, www.hoteldesaintouen.asia indiquera certainement mieux à un asiatique que cet hôtel est organisé pour bien l'accueillir que www.hoteldesaintouen.fr.

Enfin **le dernier profil pourra paraître encore plus surprenant, mais il est celui d'entreprises françaises qui n'ont pas pu réserver le domaine de leur souhait sur les extensions principales** (com, net org fr par exemples) et qui trouveront avec le lancement du .asia une opportunité de le faire sur une extension originale.

Certains profils, non titulaires de marques déposées, devront attendre l'ouverture complète de l'extension et les autres pourront éventuellement s'appuyer sur la présence locale que nous offrons pour déposer un nom de domaine en .Asia.

Conditions d'éligibilité et contact local

Le registre s'appelle DotAsia Organisation Limited. Il est basé à Hong Kong, Unit 617, Miramar Tower, 132 Nathani Road, Tsim Sha Tsui, Hong Kong.

Pour obtenir l'enregistrement d'un domaine en .asia, l'entreprise qui le demande doit disposer d'un contact au sein de la communauté DotAsia. Le registrant garantit et représente ce contact (appelé CED contact), mais ils sont, tous les deux, conjointement responsables du nom de domaine enregistré, notamment dans le cas d'un dépôt de plainte.

Le CED contact doit être une personne morale. Toutefois, pour les entités qui ne possèdent pas la personnalité juridique (comme dans le cas d'une représentation par un partenaire), une personne physique peut alors être utilisée comme CED contact.

Le CED contact devra fournir les renseignements suivants

1. Le lieu d'établissement de l'entité
2. Le type d'entité
3. Le document d'identification
4. Le numéro d'identification

Le registre dotAsia peut demander aux registrants de compléter les informations, ou de fournir d'autres pièces justificatives afin d'être en conformité avec la charte d'éligibilité. Le registrant a 7 jours pour fournir ces documents. Passé ce délai, le registre peut annuler l'enregistrement.

Il est à noter que Namebay pourra fournir un contact répondant aux conditions d'éligibilité à ceux qui n'en ont pas.

Règles d'attribution du .asia et calendrier d'attribution

A l'identique du lancement des .eu et .mobi,..., le registre dotAsia a mis en place une série d'ouvertures successives des demandes d'enregistrement lors desquelles les contraintes d'attributions sont progressivement allégées. Ceci a pour objectif de donner les meilleures chances d'attribution aux personnes détentrices d'un droit (une marque, une enseigne, ...).

Les sunrises 1 et 2 pour le .asia se déroulent du 9 Octobre 2007 au 13 Novembre 2007 :

■ Sunrise 1 (SR1): « Government reserved names » ; période d'enregistrement réservée aux gouvernements appartenant à la communauté dotAsia. Le mode d'enregistrement est le « premier arrivé, premier servi ».

■ Sunrise 2 (SR2): « Registered Marks » (i.e. trademarks and service marks), période réservée aux titulaires de marques. Seul le mot ou la phrase exacte désignant la marque pourra être accepté pour l'enregistrement, à l'exception bien entendu des espaces et de la ponctuation. Le mode d'enregistrement est un système d'enchères en cas de demandes concurrentes.

Règles d'attribution du .asia et calendrier d'attribution (suite)

☐ Sunrise 2a (SR2a): Early Bird Sunrise : l'enregistrement est réservé aux titulaires de marques enregistrées avant le 16/03/2004 et encore utilisées

☐ Sunrise 2b (SR2b): General Registered Marks : l'enregistrement est réservé aux titulaires de marques enregistrées avant le 06/12/2006

☐ Sunrise 2c (SR2c): Extended Protection : l'enregistrement est réservé aux titulaires de marques mais les noms de domaine peuvent comporter des mots supplémentaires, par exemple pour la marque prosygma > prosygma-news.asia, prosygma-hosting.asia, ...

13 Novembre 2007 au 15 janvier 2008

■ Sunrise 3 (SR3): Registered Entity Names : Durant cette période l'enregistrement est réservé aux personnes morales immatriculées dans la communauté du .Asia. Le mode d'enregistrement est un système d'enchères en cas de demandes concurrentes.

Durant les sunrises la période minimale d'enregistrement est de deux ans. Les informations nécessaires aux dépôts en sunrise sont les suivantes :

- ☐ Le nom de la marque
- ☐ Le numéro d'enregistrement
- ☐ Le nom de l'organisme auprès duquel la marque a été enregistré
- ☐ La date de dépôt de la marque
- ☐ La date d'enregistrement
- ☐ Ainsi que la classe de dépôt

Février 2008

■ Landrush : Ouverture à tous. Le mode d'enregistrement est le système d'enchères en cas de demandes concurrentes.

Mars 2008

■ Ouverture complète : Enregistrement au fil de l'eau à un tarif usuel. Le mode d'enregistrement est le premier arrivé, premier servi.

Attention au système d'enchère : s'il y a plus d'une demande pour l'enregistrement d'un même nom de domaine en sunrise ou en land rush, les registrants devront participer à une enchère et la remporter pour se voir attribuer le nom.

Non support des IDN

Le registre du dotAsia n'accepte pas pour l'instant les termes accentués.

Les 73 pays membres de la communauté dotAsia

Afghanistan (.AF)
Antarctica (.AQ)
Armenia (.AM)
Australia (.AU)
Azerbaïdjan (.AZ)
Bahrain (.BH)
Bangladesh (.BD)

Bhutan (.BT)
Brunei Darussalam (.BN)
Cambodge (.KH)
China (.CN)
Christmas Island (.CX)
Cocos (Keeling) Islands (.CC)

Cook Islands (.CK)
Cyprus (.CY)
Fiji (.FJ)
Georgia (.GE)
Heard Island and McDonald Islands (.HM)
Hong Kong (.HK)

Les 73 pays membres de la communauté dotAsia (suite)

India (.IN)	Marshall Islands (.MH)	Solomon Islands (.SB)
Indonesia (.ID)	Micronesia, Federated States of (.FM)	Sri Lanka (.LK)
Iraq (.IQ)	Mongolie (.MN)	Syrian Arab Republic (.SY)
Iran, Islamic Republic of (.IR)	Myanmar (.MM)	Taiwan (.TW)
Israël (.IL) Japon (.JP)	Nauru (.NR)	Tajikistan (.TJ)
Jordanie (.JO)	Nepal (.NP)	Turkmenistan (.TM)
Kazakhstan (.KZ)	New Zealand (.NZ)	Thailand (.TH)
Kiribati (.KI)	Niue (.NU)	Timor-Leste (.TL)
Korea, Democratic People's Republic of (.KP)	Norfolk Island (.NF)	Tokelau (.TK)
Korea, Republic of (.KR)	Oman (.OM)	Tonga (TO)
Koweït (.KW)	Pakistan (.PK)	Turkey (.TR)
Kyrgyzstan (.KG)	Palau (.PW)	Turkmenistan (.TM)
Lao People's Democratic Republic (.LA)	Palestinian Territories (.PS)	Tuvalu (.TV)
Lebanon (.LB)	Papua New Guinea (.PG)	United Arab Emirates (.AE)
Macao (.MO)	Philippines (.PH)	Ouzbékistan (.UZ)
Malaysia (.MY)	Qatar (.QA)	Vanuatu (.VU)
Maldives (.MV)	Samoa (.WS)	Viet Nam (.VN)
	Saudi Arabia (.SA)	Yemen (.YE)
	Singapore (.SG)	

.Asia from.Asia / for.Asia